

ÉPREUVE DE RAPPORT ASSORTI DE PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

NOTE OBTENUE : 13.50 / 20

Commune de Vertville, le 3 octobre 2019

RAPPORT

À l'attention de Monsieur le Directeur Général des Services

OBJET : la mise en place de l'éco-responsabilité

Références :

Décret n°2016-412 du 7 avril 2016 relatif à la prise en compte de la performance énergétique
Articles R234-1 et R 234-6 du code de l'énergie

Recycler 60% des déchets de papiers de bureaux et diminuer de 5% par an pendant cinq ans les quantités de déchets générés par l'administration tel est l'objectif de toute collectivité ou toute administration de nos jours. Un employé du tertiaire génère environ cent kilos de déchets par an et un service de 800 salariés produit plus de 400 kilos de déchets de papiers par jour. Face à ce constat, la notion d'éco-responsabilité est née et s'est développée. Le principe d'éco-responsabilité au sein même des administrations et des collectivités publiques a pour objectif de développer l'intégration des préoccupations environnementales dans leurs activités internes. L'environnement est donc devenu, au fil des années, une préoccupation de premier ordre pour tous. Comment les administrations peuvent-elles mettre en place cette éco-responsabilité et par quels moyens ?

Pour répondre, ce rapport montrera que la mise en place de l'éco-responsabilité dans les administrations est une problématique aux enjeux multiples (I) puis il établira la mise en œuvre d'une politique territoriale transversale et participative d'éco-responsabilité au sein de la commune de Vertville (II).

I- La mise en place d'une d'éco-responsabilité dans les administrations : une problématique aux enjeux divers et multiples.

L'éco-responsabilité est un sujet omniprésent et il est important de comprendre comme l'historique s'est créé.

1- L'éco-responsabilité : description et contexte historique et réglementaire

L'éco-responsabilité est un engagement des administrations à limiter les impacts environnementaux dans leurs modalités de fonctionnement interne à savoir les déplacements, la consommation d'énergie (électricité, chauffage, climatisation), la consommation de biens tels que le papier ou encore l'eau.

L'engagement de départ a été réalisé lors du Sommet de la Terre de Rio où 150 Etats s'engagent dans un développement économique, social et environnemental en 1992. En 2002, la France élabore sa stratégie nationale de développement durable et met en avant la nécessité pour l'Etat de devenir exemplaire. Sa stratégie fixe les objectifs concrets en matière d'éco-responsabilité dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets, des achats... Elle souhaite intégrer dans toute décision la protection de l'environnement, des ressources naturelles et la réduction des pollutions tout en préservant les droits des générations futures. Le développement durable est une réelle préoccupation.

Puis les démarches éco-responsables ont connu un certain engouement dans les années 2000, portées notamment par l'Etat. De nombreuses collectivités l'ont rejoint par la suite. Cette dynamique a eu l'avantage d'établir des réseaux, de diffuser de bonnes pratiques et de produire des outils méthodologiques.

Ensuite, la circulaire du 3 décembre 2008 a renforcé cette dynamique et a mené les ministères à se doter d'un Plan d'Administration éco-responsable. Le tournant des années 2010 est marqué par un certain engouement pour l'éco-responsabilité mais qui n'est toutefois pas parvenu à s'imposer dans toutes les administrations.

De nombreuses bonnes pratiques se sont diffusées mais les démarches d'exemplarité ne se sont pas généralisées. Le facteur humain a été au cœur du changement par sa mobilisation mais grâce à des enjeux multiples.

2- Une multitude d'enjeux au cœur de la démarche d'éco-responsabilité

Tout d'abord, la mise en place de l'éco-responsabilité entraîne un enjeu environnemental comme les cimetières qui passent au vert en donnant plus de place au végétal, c'est le cas de la ville d'Angers qui est passée au zéro phyto en 2011 en utilisant des végétaux. La plantation d'arbres fruitiers a été plantés pour nourrir les animaux au cimetière d'Ivry.

De plus, l'enjeu économique est important. Des économies importantes peuvent être réalisées et il est intéressant d'informer les populations comme cela a été le cas en Martinique où les familles sont initiées aux gestes éco-responsables et reçoivent un kit « anti gaspi » d'énergie. Cela fait prendre conscience aux populations qu'en faisant attention et en étant responsable, il est possible de changer les mentalités et évoluer vers des impacts positifs. L'enjeu humain est également primordial. En effet, ce sont les générations futures qui sont tributaires de ce qui est fait aujourd'hui.

L'Agenda 21 est une démarche importante qui prolonge l'action du versement d'aides dans le cadre de la précarité énergétique en Martinique. Les populations et les agents sont informés et formés aux gestes d'éco-responsabilité par le Conseil Général.

De plus, l'enjeu écologique est à prendre en compte. Cela peut passer par la réduction de l'empreinte carbone notamment lors des déplacements professionnels en mutualisant les déplacements ou en covoiturant comme le fait le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Tous ces enjeux écologiques, humains, environnementaux, économiques sont primordiaux à prendre en compte aujourd'hui pour un meilleur demain. Il est intéressant désormais de voir comment mettre en œuvre dans la commune de Vertville, une politique transversale d'éco-responsabilité.

II- Mettre en œuvre une politique territoriale transversale et participative d'éco-responsabilité dans la commune de Vertville.

La commune de Vertville compte 20 000 habitants et 300 agents. Elle souhaite renforcer ses actions dans le domaine environnemental et a pour objectif l'initiative d'une démarche projet.

1- La mise en place d'une démarche éco-responsable dans la commune de Vertville comprend des enjeux forts : des enjeux humains auprès des agents de la collectivité, des enjeux écologiques, environnementaux et des enjeux sociaux et humains.

Tout d'abord, dans la construction du diagnostic en interne, il serait intéressant d'évaluer l'existant, ce qui se fait déjà au sein de la commune, des opérations existentielles déjà et si oui les énumérer en notant les points positifs, les points négatifs, le coût... cette étude pourrait être menée par un apprenti ou un stagiaire du service environnement. En effet, l'avantage de prendre en compte les connaissances du stagiaire limite le coût. Cela sera moins coûteux de prendre un stagiaire que de faire réaliser l'étude par une personne extérieure. Il est indispensable de mettre en place un rétroplanning avec les actions à réaliser, les dates ou les périodes de réalisation, les délais... le rétroplanning servira de base pour poursuivre les actions.

Le benchmarking, c'est-à-dire aller voir ce qui se fait dans les autres collectivités est une très bonne pratique pour obtenir des bonnes idées et des pistes de travail intéressantes. Les objectifs ici pour la commune de Vertville sont d'informer, de communiquer et de sensibiliser au mieux les agents et l'ensemble des équipes de travail de la commune. Les agents doivent se sentir impliqués et motivés par la démarche de la commune.

Pour cela, plusieurs intervenants sont indispensables. Tout d'abord, la constitution d'un comité de Pilotage (COFIL) associant le maire et les conseillers municipaux ainsi que le Directeur Général des Services est primordial. Puis, la création d'un comité technique avec des agents techniques du service environnement, des opérationnels de terrain. Il est intéressant d'associer le service communication pour l'établissement d'affiches ou de documents de communication sur l'éco-responsabilité. De plus, un chef de projet doit être nommé sur cette démarche de projet afin qu'il coordonne l'ensemble des équipes et qu'il suive l'évolution de la conduite du projet. Les organisations syndicales seront également présentes dans cette démarche. Pour finir, il est enrichissant d'associer à ce projet d'éco-responsabilité les associations ou entreprises d'insertion comme l'a fait le CNFPT dans le cadre de la valorisation de papiers.

La constitution des équipes de travail et le diagnostic permettent de mettre en place le projet et de détailler des propositions opérationnelles.

2- Agir de manière globale et concertée dans la démarche d'éco-responsabilité de la commune de Vertville.

Tout d'abord, il est important d'informer les agents sur la mise en place de cette conduite de projet. Le service communication peut les avertir par voie de messagerie ou pour les agents de terrain, transmettre l'information par le supérieur hiérarchique oralement. Le service communication peut réaliser une affiche sur le thème de l'éco-responsabilité.

Ensuite, la communication permettra de sensibiliser et d'impliquer les agents dans cette démarche. Proposer une boîte à idée pour recueillir leurs avis, comment ils imaginent leur collectivité en « éco-responsable ».

Une charte d'écologie comme le CNFPT peut être imaginée avec l'aide des agents et le service communication. Les agents du service environnement seront en appui à cette charte. Puis, un kit anti-gaspillage comme au

CONCOURS 3^{EME} VOIE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE

Conseil Général de Martinique pouvant répertorier diverses informations, comme trier autrement, acheter autrement, faire des économies d'eau, améliorer les déplacements, faire des économies d'énergie.

Toutes ces propositions opérationnelles seront évaluées par la suite d'un point qualitatif sous forme d'enquête de satisfaction des agents, leur ressenti et sur le point quantitatif notamment sur les coûts de la démarche et si les délais ont été respectés. Les élus pourront être associés pour définir la ligne directrice et bien sûr leur ressenti est important à évaluer également.

L'éco-responsabilité est un sujet d'actualité toujours présent aujourd'hui. Ses enjeux écologiques, environnementaux, humains et sociaux sont importants et il est primordial que les collectivités mettent tout en place pour améliorer leur façon de travailler et d'évoluer car les générations futures sont tributaires ce qui se passe actuellement.